Statistiques

Ministère de la Sécurité publique Criminalité au Québec

Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2017







POUR NOUS JOINDRE

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques.

Ministère de la Sécurité publique Tour du Saint-Laurent, 6e étage 2525, boulevard Laurier Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777 Sans frais : 1 866 644-6826 Télécopieur : 418 643-0275

Citation suggérée :

Ministère de la Sécurité publique (2022). Criminalité au Québec – Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2017. www.quebec.ca/gouv/ministere/securite-publique/publications/statistiques-criminalite-quebec

Dépôt légal – 2022 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada ISBN 978-2-550-90301-7 (PDF) © Gouvernement du Québec, 2022

Tous les droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

FAITS SAILLANTS



La criminalité contre la personne commise en contexte conjugal a globalement progressé durant la dernière décennie. Le taux d'infractions par 100 000 habitants a augmenté de 12,2 % de 2008 à 2017, ce qui correspond à une hausse annuelle moyenne de 1,1 %.



Deux types de crimes affichent une augmentation importante de leur taux entre 2016 et 2017, soit les agressions sexuelles (+33,7 %) et les appels téléphoniques indécents ou harcelants (+32,2 %). Notons que l'année 2017 a été marquée par le mouvement #MoiAussi qui a entraîné une hausse générale du nombre d'agressions sexuelles déclarées par les corps de police au Québec.



Les régions de la Côte-Nord (641,6) et de l'Abitibi-Témiscamingue (431,9) enregistrent des taux d'infractions par 100 000 habitants nettement supérieurs à celui pour l'ensemble du Québec (286,4). Toutefois, les régions de Montréal et de la Montérégie sont celles qui cumulent le plus de crimes, en nombres absolus.



Bien que les victimes d'infractions en contexte conjugal demeurent en grande majorité des femmes en 2017 (77,2 %), cette proportion a toutefois diminué depuis 2008 (82,3 %). Quant aux auteurs présumés, ils sont principalement de sexe masculin (79,0 %), ce qui est similaire à la tendance des années précédentes.



En 2017, la criminalité contre la personne perpétrée en contexte conjugal est surtout commise par un conjoint ou un ex-conjoint de la victime (77,9 %), les amis intimes et ex-amis intimes étant tenus responsables d'une infraction sur cinq (22,1 %).

TABLE DES MATIÈRES

FAITS	SAILLANTS	3
TABLE	E DES MATIÈRES	4
LISTE	DES GRAPHIQUES	5
LISTE	DES TABLEAUX	6
MÉTH	IODOLOGIE	7
INTRO	DDUCTION	10
Снарі	ITRE 1 ÉVOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE	11
1.1	Poursuite de la croissance du taux d'infractions	11
1.2	Augmentation importante des agressions sexuelles en 2017	12
1.3	Peu de changements au portrait régional	13
Снарі	ITRE 2 PORTRAIT DES VICTIMES	14
2.1	Évolution progressive du taux de victimes de sexe masculin	14
2.2	Taux de victimisation élevé chez les moins de 40 ans	15
Снарі	ITRE 3 PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS	16
3.1	Proportion importante d'auteurs présumés de sexe masculin	16
3.2	Femmes auteures présumées plus jeunes que les hommes	16
3.3	Victimes principalement de leur conjoint ou de leur ex-conjoint	17
TABLE	EAUX COMPLÉMENTAIRES	18
REME	RCIEMENTS	28
RÉFÉF	RENCES	29

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 -	Évolution du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2008 à 201711
Graphique 2 -	Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région, Québec, 2017
Graphique 3 -	Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 201714
Graphique 4 –	Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge, Québec, 2017
Graphique 5 -	Répartition (en %) du nombre d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon leur sexe, Québec, 2017
Graphique 6 –	Taux d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 201716
Graphique 7 –	Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la nature de la relation de la victime avec l'auteur présumé, Québec, 2017

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 –	Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2016 et 2017
Tableau 2 –	Évolution du nombre et du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et du taux d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), Québec, 2008 à 2017
Tableau 3 –	Répartition du nombre et du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions et la région, Québec, 2017
Tableau 4 –	Évolution du nombre et du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2008 à 201720
Tableau 5 –	Répartition des victimes d'infractions contre la personne (tous contextes confondus) selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2017
Tableau 6 –	Répartition des victimes d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2017
Tableau 7 –	Profil (en nombre) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017 (partie 1)22
Tableau 7 -	Profil (en nombre) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017 (partie 2)23
Tableau 8 –	Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017 (partie 1)
Tableau 8 –	Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017 (partie 2)
Tableau 9 –	Répartition des auteurs présumés d'infractions contre la personne (tous contextes confondus) selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2017
Tableau 10 -	 Répartition des auteurs présumés d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions, Québec, 201727

MÉTHODOLOGIE

Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Les statistiques présentées dans cette publication ont été compilées à partir des données colligées par les corps de police québécois selon les règles du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Ce programme pancanadien est administré par le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités (CCSJSC), sous l'autorité de Statistique Canada. Le Programme DUC permet de mesurer la nature et l'évolution de la criminalité signalée à la police chaque année civile. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) recueille et collige les infractions criminelles commises au Québec et déclarées par les corps de police, excluant les affaires traitées par la Gendarmerie royale du Canada.

Une nouvelle version de ce programme a été lancée en 1988 afin de recueillir des renseignements plus précis sur les affaires criminelles et leurs caractéristiques. Le Programme DUC, basé sur l'affaire, est constitué de trois banques de données : les affaires criminelles, les victimes et les auteurs présumés. La version utilisée actuellement est la 2.2, modifiée et améliorée en 2004.

Notons toutefois que plusieurs corps de police autochtones (CPA) se servent d'une version antérieure au Programme DUC 2.2. Seulement cinq utilisent en effet la version la plus récente du programme pour déclarer leur criminalité, soit Mashteuiatsh, Listuguj, Pessamit, Wendake et Uashat Mak Mani-Utenam. Les autres CPA déclarent les infractions commises sur leur territoire à l'aide de la version DUC 1.0 à base de données agrégées, un instrument de collecte beaucoup moins détaillé. La criminalité contre la personne commise en contexte conjugal ne peut être isolée et mesurée à l'aide de cette version.

Contrôle de la qualité des données

Le MSP exerce un contrôle mensuel de la qualité des données. Des processus de validation rigoureux ont été mis en place dans le but de détecter les erreurs liées aux règles de déclaration du Programme DUC et pour garantir la cohérence interne des données. De plus, une vérification des données est effectuée deux fois par année, avec la collaboration du CCSJSC, pour en assurer l'intégrité. Une attention particulière est accordée aux données sur les homicides et sur les crimes motivés par la haine qui font l'objet de vérifications supplémentaires.

Limites des statistiques sur la criminalité

Pour faire partie des statistiques, une infraction doit franchir trois étapes : être détectée, être signalée à un corps de police et être enregistrée par celui-ci au Programme DUC. Le nombre de signalements peut cependant varier selon le type d'infraction¹. Par exemple, les introductions par effraction seraient signalées à la police dans 50 % des cas, tandis que les voies de fait ne le seraient que dans 3 % des cas².

De plus, les données déclarées sont influencées par les pratiques policières, notamment les opérations policières qui visent la détection de certaines infractions, par exemple la conduite avec les facultés affaiblies. Cela se reflétera généralement dans les statistiques par une hausse des infractions ciblées par les corps de police. Les infractions qui ne font pas l'objet d'un signalement par une victime sont beaucoup plus sensibles à l'intensité des efforts de détection consacrés par la police.

Extraction des données

Les statistiques criminelles de 2017 sont composées des événements enregistrés par les corps de police avant le 1^{er} mai 2018, la date où les données ont été extraites. Puisque la banque de données est dynamique, l'extraction des données est réalisée quelques mois après la fin de l'année suivante. Cette procédure permet d'obtenir les données les plus fiables, notamment sur l'auteur présumé et le classement du dossier. À ce moment, les données concernant l'année précédente sont actualisées et deviennent alors une mesure définitive.

¹ Ouimet, M. (2015).

² Perreault, S. (2015).

Dénombrement des infractions

Les corps de police peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, seulement l'infraction la plus grave est comptabilisée pour établir le taux de criminalité. Cette convention peut engendrer une sous-estimation des infractions les moins graves.

De plus, le dénombrement des infractions varie selon la catégorie de crimes. Pour la plupart des infractions contre la personne, le nombre de crimes correspond au nombre de victimes, sauf quelques exceptions telles que le vol qualifié, le leurre ou l'extorsion. Pour ces infractions, tout comme pour celles contre la propriété et les autres infractions au *Code criminel*, le nombre d'affaires (ou d'événements) est comptabilisé sans égard au nombre de victimes.

Dénombrement des victimes et des auteurs présumés

Les données présentées dans cette publication portent sur les auteurs présumés d'infractions âgés de 12 ans ou plus pour lesquels suffisamment de preuves ont été amassées. Puisqu'un auteur présumé n'est pas identifié pour chacune des infractions enregistrées et qu'à l'inverse, plusieurs peuvent être déclarés pour une même infraction, le nombre d'auteurs présumés ne correspond pas nécessairement au nombre d'infractions consignées au cours de l'année.

De plus, les victimes ou les auteurs présumés dont l'âge ou le sexe est inconnu ou non conforme à la réalité sont exclus des décomptes portant sur l'une ou l'autre de ces caractéristiques.

Procédés de calculs

Pour le calcul des taux et de leur variation, on utilise la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 décimales et non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques, qui se limite à une décimale. Le calcul fait à partir de la valeur réelle garantit l'exactitude des résultats, particulièrement ceux avec des nombres décimaux.

Taux de criminalité

Le taux de criminalité est le rapport entre le nombre d'infractions déclarées et la population, exprimé par 100 000 habitants. Il permet de comparer la fréquence des infractions entre les années, les territoires ou les groupes de la population (c.-à-d. en fonction du sexe ou de l'âge). On le calcule selon la formule suivante : le nombre d'infractions divisé par la population visée, le tout multiplié par 100 000.

Les données démographiques proviennent de Statistique Canada et sont obtenues de l'Institut de la statistique du Québec³. Cependant, les taux de criminalité sur les territoires des corps de police municipaux sont calculés selon les chiffres de population établis annuellement par un décret du gouvernement et publiés dans la *Gazette officielle du Québec*. Ces données représentent la référence de population utilisée pour l'administration courante des municipalités.

Précisions concernant les statistiques de la région du Nord-du-Québec

Les statistiques du Nord-du-Québec déclarées au Programme DUC 2.2 proviennent principalement de trois postes de la Sûreté du Québec (postes de Matagami, de Chapais-Chibougamau et de Lebel-sur-Quévillon), qui se trouvent sur le territoire de la Jamésie. Les statistiques criminelles pour cette région sont donc incomplètes en raison de l'absence des données du corps de police régional de Kativik, situé au Nunavik, parce qu'il ne participe pas au Programme DUC 2.2. À ce propos, le Nunavik possède son propre programme de statistiques sur la criminalité, soit le Nunivaat⁴.

Bien que les données sur les infractions au *Code criminel* et aux autres lois pour la région du Nord-du-Québec soient incomplètes, elles sont tout de même comptabilisées pour l'ensemble du Québec et font donc partie des statistiques de la criminalité.

³ Institut de la statistique du Québec (2017).

⁴ Il est possible de consulter les statistiques sur la criminalité recensées par ce programme à l'adresse suivante : http://www.nunivaat.org/Table.aspx/Indicator/[Security][Criminality]Police_Interventions_/2010-06-08-01/12682.

Encadré 1 – Méthodologie spécifique à cette publication

Méthodologie propre à la violence en contexte conjugal

Les statistiques sur la violence commise en contexte conjugal portent sur certaines infractions contre la personne perpétrées contre un partenaire intime âgé de 12 ans et plus. La notion de partenaire intime réfère à toute relation dont l'auteur présumé est le conjoint, l'ex-conjoint, l'ami intime ou l'ex-ami intime de la victime.

Sous déclaration à la police de certaines formes de violence

Comme indiqué précédemment, un nombre important de crimes ne sont jamais signalés à la police. Cette proportion varie selon la nature du délit. Concernant la violence en contexte conjugal, l'*Enquête sociale générale sur la victimisation* de 2014 révèle que moins du tiers des victimes de violence perpétrée par un conjoint ou un ex-conjoint la signalent à la police (30 %)⁵.

⁵ Burczycka, M., Ibrahim, D. et Karam, M. (2016).

INTRODUCTION

Cette publication porte sur les infractions contre la personne commises en contexte conjugal. Elle répond notamment à une mesure du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, plan qui vise à poursuivre la lutte pour contrer la violence conjugale⁶.

La violence conjugale

- « La violence conjugale est celle qui survient entre deux personnes liées, dans le passé ou actuellement, dans une relation hétérosexuelle ou non, de nature amoureuse, intime ou conjugale, et ce, peu importe que la violence soit physique, sexuelle, psychologique, verbale, économique, spirituelle ou autre. »
 - Rapport québécois sur la violence et la santé
- « La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs, qui se produisent généralement selon une courbe ascendante. [...] Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. »
 - Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

Tout en actualisant les connaissances sur la violence conjugale, cette publication trace le portrait de certaines infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, c'est-à-dire celles perpétrées par le partenaire intime actuel ou ancien de la victime⁷.

Dans l'objectif de suivre l'évolution dans le temps de cette problématique et d'en faire le portrait, plusieurs statistiques sont présentées tant pour le Québec que pour ses différentes régions. Elles distinguent plusieurs types de crimes, dont les homicides, les voies de fait, les agressions sexuelles et les menaces. Enfin, différentes caractéristiques des auteurs présumés et des victimes sont présentées.

⁶ Secrétariat à la condition féminine (2018).

⁷ La notion de partenaire intime actuel ou ancien réfère à une relation dont l'auteur présumé est le conjoint, l'ex-conjoint, l'ami intime ou l'ex-ami intime de la victime.

CHAPITRE 1

ÉVOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE

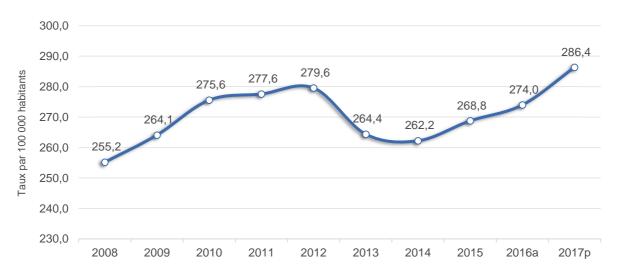
1.1 Poursuite de la croissance du taux d'infractions

À la suite d'une courte période de décroissance en 2013 et en 2014, le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal suit généralement une tendance à la hausse depuis 10 ans.

Le taux d'infractions associé à la violence conjugale augmente de 9,2 % de 2014 à 2017 (262,2 à 286,4). La perspective sur 10 ans démontre une évolution graduelle, avec une variation de taux de 12,2 % (255,2 à 286,4), malgré une baisse du taux de 6,2 % entre 2012 et 2014. La hausse annuelle moyenne du taux est de 1,1 % (graphique 1 et tableau 2).

Le taux de la violence conjugale suit une courbe similaire à celle du taux global d'infractions contre la personne depuis 2012, ce qui n'était pas le cas précédemment. Contrairement au taux des infractions commises dans un contexte conjugal, le taux des infractions contre la personne a connu une baisse graduelle entre les années 2008 et 2012 et a globalement diminué de 8,7 % en une décennie (1 064,9 à 972,1), équivalant à un recul annuel moyen de 0,8 % (tableau 2).

Graphique 1 – Évolution du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2008 à 2017^p



a : données actualisées

p : données provisoires

1.2 Augmentation importante des agressions sexuelles en 2017

De 2016 à 2017, le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal a connu une hausse de 4,5 %, passant de 274,0 à 286,4 infractions par 100 000 habitants, ce qui correspond à 1 069 infractions de plus. Il s'agit de la plus importante augmentation annuelle enregistrée au cours de la dernière décennie.

L'augmentation de 33,7 %⁸ (+238 infractions) du taux d'agressions sexuelles commises dans un contexte conjugal en 2017 se démarque plus particulièrement. Cette progression est plus élevée que celle enregistrée pour l'ensemble des agressions sexuelles, c'est-à-dire sans égard à la nature de la relation entre l'auteur présumé et la victime (+22,5 %)⁹. Le taux d'appels téléphoniques indécents ou harcelants a également crû de 32,2 % (+44 infractions), avec un volume d'événements pour cette catégorie de crimes beaucoup moins élevé que celui des agressions sexuelles.

Quant aux homicides et aux tentatives de meurtre commis en contexte conjugal, il importe de mettre en perspective la variation du taux avec le nombre réel en raison du faible volume d'infractions. Ainsi, les homicides ont connu une augmentation de taux de 27,5 % en 2017, ce qui correspond concrètement à deux homicides de plus que l'année précédente. Les tentatives de meurtre ont pour leur part légèrement diminué en 2017 avec une variation négative du taux de 3,5 %, soit une infraction de moins qu'en 2016. En guise de comparaison, les taux globaux d'homicides et de tentatives de meurtre ont respectivement progressé de 32,2 % et 25,4 % au Québec au cours de la même période¹⁰.

Les voies de fait composent environ les deux tiers des infractions commises en contexte conjugal, et ce, depuis plus de 10 ans. De 2016 à 2017, leur taux a progressé de 2,8 %. Le harcèlement criminel (+10,4 %) et les menaces (+1,5 %) sont aussi des infractions aux proportions notables dont le taux a progressé en 2017 (tableau 1).

Tableau 1 – Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2016^a et 2017^p

Catégorie d'infractions		Nombre		Différence 2016ª-2017 ^p	Та	ux	Variation du taux 2016²/2017°
	2016 ^a	2017 ^p	2017 ^p (%)	(N)	2016 ^a	2017 ^p	(%)
Homicide	7	9	0,0	2	0,1	0,1	27,5
Tentative de meurtre	37	36	0,2	-1	0,5	0,5	-3,5
Voies de fait (niveau 3)	47	53	0,3	6	0,6	0,7	11,8
Voies de fait (niveau 2)	2 354	2 426	11,6	72	32,4	33,1	2,2
Voies de fait (niveau 1)	11 356	11 778	56,2	422	156,3	160,8	2,9
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	683	921	4,4	238	9,4	12,6	33,7
Enlèvement	12	10	0,0	-2	0,2	0,1	-17,3
Séquestration	760	732	3,5	-28	10,5	10,0	-4,5
Harcèlement criminel	2 330	2 593	12,4	263	32,1	35,4	10,4
Menaces	2 098	2 148	10,2	50	28,9	29,3	1,5
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	132	176	0,8	44	1,8	2,4	32,2
Intimidation	86	89	0,4	3	1,2	1,2	2,6
Total	19 902	20 971	100,0	1 069	274,0	286,4	4,5

a : données actualisées

p : données provisoires

⁸ Le mouvement #MoiAussi qui a eu lieu d'octobre à décembre 2017 a entraîné une hausse du nombre général de déclarations d'agressions sexuelles au Québec, tous contextes confondus.

⁹ Ministère de la Sécurité publique (2020).

¹⁰ Idem

1.3 Peu de changements au portrait régional

À l'instar des années précédentes, la région de la Côte-Nord a enregistré le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal le plus élevé en 2017 (641,6), suivie de l'Abitibi-Témiscamingue (431,9).

À l'opposé, les taux d'infractions les plus bas sont remarqués dans les régions de la Chaudière-Appalaches (185,0) et du Nord-du-Québec (191,1)¹¹. Elles cumulent respectivement 687 et 68 infractions (graphique 2, tableau 3).

En nombres absolus, ce sont toutefois Montréal et la Montérégie qui cumulent le plus grand nombre d'infractions, avec 4 840 et 3 634 infractions (graphique 2, tableau 3).

Côte-Nord 641,6 Abitibi-Témiscamingue 431,9 Laurentides 379,3 Outaouais 372,1 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 328,8 Centre-du-Québec 311,2 Lanaudière 301,6 Capitale-Nationale Laval 273,1 Montréal 272.3 Montérégie 270,3 Mauricie 264,1 Saguenay-Lac-Saint-Jean 255,3 Bas-Saint-Laurent 245.5 Estrie 204,0 Nord-du-Québec 191,1 Chaudière-Appalaches 185,0 Ensemble du Québec 286.4 0.0 100.0 200.0 300.0 400.0 500.0 600.0 700.0 Taux par 100 000 habitants

Graphique 2 – Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région, Québec, 2017^p

p : données provisoires

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

La prévalence de chacune des catégories d'infractions diffère selon la région. Bien que les voies de fait demeurent la catégorie d'infractions majoritaire dans toutes les régions du Québec, c'est dans celle de Laval que leur proportion est la plus grande, 77,3 % des infractions commises en contexte conjugal de cette région sont des voies de fait, comparativement à 68 % pour l'ensemble du Québec. Au niveau du taux de voies de fait par 100 000 habitants, la région de Laval (211,2) se classe au sixième rang des régions ayant les taux les plus élevés de la province (tableau 3).

La région de l'Estrie se distingue quant à la catégorie du harcèlement criminel et des menaces, 34,5 % des infractions commises dans la région étant de la sorte, comparativement à 22,6 % au niveau du Québec. Elle se situe toutefois près de la moyenne provinciale quant à son taux d'infractions par 100 000 habitants : l'Estrie (70,4) est en huitième position des régions aux plus hauts taux de harcèlement criminel et de menaces (tableau 3).

¹¹ Les statistiques du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données du corps de police régional de Kativik, situé au Nunavik, celui-ci ne participant pas au Programme DUC. Les données doivent donc être interprétées avec prudence.

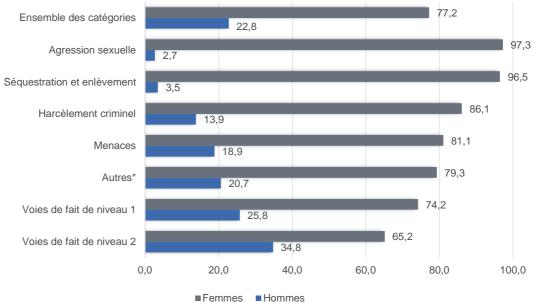
2.1 Évolution progressive du taux de victimes de sexe masculin

Durant les 10 années à l'étude, les femmes sont demeurées les principales victimes de violence conjugale. Le taux de victimisation des femmes en 2017 (438,2) est de loin supérieur à celui des hommes (131,6), ce qui diffère de l'écart des taux observé chez les victimes de crimes contre la personne, tous contextes confondus, lequel est considérablement moindre avec un taux de 981,9 pour les femmes et de 911,0 pour les hommes (tableaux 4 et 5).

Toutefois, on dénote que l'évolution du taux de victimisation des hommes est plus rapide et stable que celui des victimes de sexe féminin. Le taux pour les hommes a augmenté de 43,4 % de 2008 à 2017 (91,8 à 131,6), comparativement à 5,9 % du côté des femmes (413,9 à 438,2). À noter que ce dernier a connu quelques fluctuations considérables en 10 ans. En outre, la progression du nombre absolu de victimes féminines et masculines confirme cette tendance : l'écart entre les deux sexes a diminué, la proportion d'hommes est passée de 17,7 % en 2008 à 22,8 % en 2017 (tableau 4).

De plus, des différences entre les deux sexes sont remarquées selon la nature de l'infraction perpétrée. En 2017, les agressions sexuelles ainsi que les infractions de séquestration et d'enlèvement ont presque exclusivement ciblé les femmes, avec 97,3 % et 96,5 % des victimes. En ce qui concerne les hommes, ce sont les voies de fait des niveaux 1 et 2 qui regroupent la plus grande proportion de victimes masculines (25,8 % et 34,8 %) (graphique 3).

Graphique 3 – Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2017^p



^{*} Les autres infractions comprennent notamment les homicides, les tentatives de meurtre et les voies de fait de niveau 3.

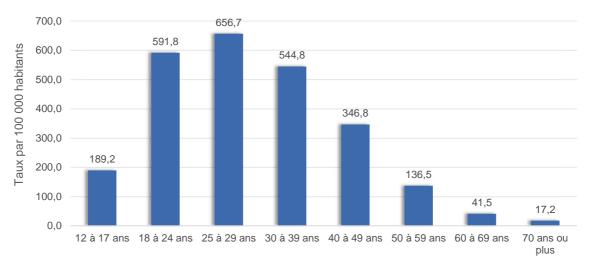
p : données provisoires

2.2 Taux de victimisation élevé chez les moins de 40 ans

À l'image des dernières années, les groupes d'âge compris entre 18 et 39 ans enregistrent en 2017 les taux de victimisation d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal les plus élevés. Lorsqu'on considère l'ensemble des infractions contre la personne enregistrées au Québec sans égard au contexte, ce sont plutôt les victimes de moins de 18 ans qui présentent le taux le plus élevé (graphique 4, tableau 6).

Selon la tendance observée, le taux de victimes de violence en contexte conjugal atteint un sommet chez les personnes âgées de 25 à 29 et diminue graduellement à partir de l'âge de 30 ans (graphique 4).

Graphique 4 – Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge, Québec, 2017^p

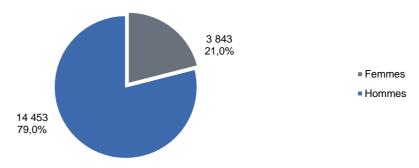


p : données provisoires

3.1 Proportion importante d'auteurs présumés de sexe masculin

En 2017, la majorité des infractions contre la personne commises en contexte conjugal ont été perpétrées par des auteurs présumés de sexe masculin (79,0 %), ce qui concorde avec la tendance observée au fil des ans. Cette proportion est également similaire à celle observée pour l'ensemble des infractions contre la personne perpétrées en 2017, tous contextes confondus, 79,6 % des auteurs présumés étant des hommes (graphique 5, tableau 9).

Graphique 5 – Répartition (en %) du nombre d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon leur sexe, Québec, 2017^p

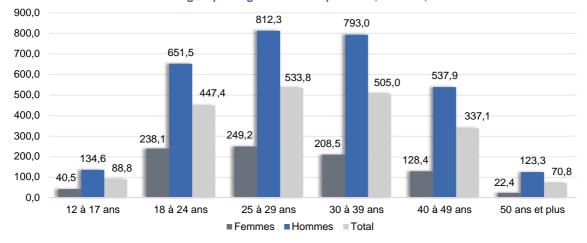


p : données provisoires. Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

3.2 Femmes auteures présumées plus jeunes que les hommes

Les crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal sont surtout perpétrés par des auteurs présumés âgés de 25 à 29 ans (533,8), suivis de près par ceux de 30 à 39 ans (505,0). Alors que ce portrait est le même chez les hommes, il diffère chez les femmes. Les taux les plus élevés sont en effet remarqués chez les femmes âgées de 25 à 29 ans (249,2) et de 18 à 24 ans (238,1). Une diminution progressive des taux est remarquée pour les deux sexes à compter de l'âge de 30 ans (graphique 6). Notons que les auteurs présumés d'infractions contre la personne âgés de 12 à 17 ans sont habituellement ceux qui enregistrent les plus hauts taux, tous contextes confondus (tableau 10).

Graphique 6 –Taux d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 2017^p

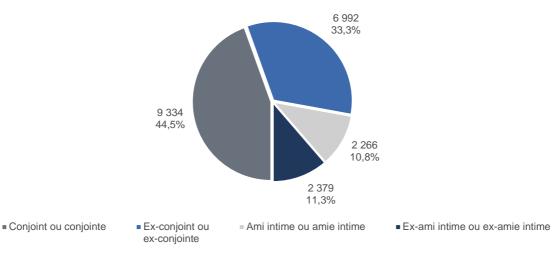


p : données provisoires. Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

3.3 Victimes principalement de leur conjoint ou de leur ex-conjoint

Enfin, en ce qui a trait à la nature de la relation de l'auteur présumé avec la victime, plus des trois quarts des victimes des infractions enregistrées en 2017 ont été la cible de conjoints actuels (44,5 %) ou d'ex-conjoints (33,3 %), alors que les amis intimes actuels et anciens se partagent la part restante (22,1 %). On remarque également que les auteurs présumés en relation intime avec la victime au moment du crime sont proportionnellement plus nombreux (55,3 %) que ceux pour qui il s'agissait d'une ancienne relation (44,7 %) (graphique 7).

Graphique 7 – Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la nature de la relation de la victime avec l'auteur présumé, Québec, 2017^p



p : données provisoires

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Tableau 2 – Évolution du nombre et du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et du taux d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), Québec, 2008 à 2017^p

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016ª	2017 ^p	Variation 2008/2017 ^p (%)	Variation 2016 ^a /2017 ^p (%)
Infractions contre la p	ersonne co	mmises daı	ns un conte	xte conjuga	I							
Nombre	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 840	19 394	19 902	20 971	20,8	5,4
Taux	255,2	264,1	275,6	277,6	279,6	264,4	262,2	268,8	274,0	286,4	12,2	4,5
Infractions contre la pe	ersonne (to	us contexte	s confondu	s)								
Nombre	82 570	82 975	81 977	81 237	81 785	77 407	75 196	76 264	77 617	81 597	-1,2	5,1
Taux	1 064,9	1 059,9	1 036,9	1 018,3	1 011,7	949,3	915,4	923,4	932,7	972,1	-8,7	4,2

a : données actualisées

p : données provisoires

Tableau 3 – Répartition du nombre et du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions et la région, Québec, 2017^p

	_	es de f		Harcèlement criminel et menaces			sion se eaux 1			iestratio Ilèveme		,	Autres*		Tota	al	
Région administrative	Nom		Taux	Non		Taux	Nom		Taux	Non		Taux	Non		Taux	Nombre	Taux
	(N)	(%)	Idax	(N)	(%)	raux	(N)	(%)	raax	(N)	(%)	raax	(N)	(%)	raax	(N)	· aax
Bas-Saint-Laurent	278	63,9	156,9	117	26,9	66,0	17	3,9	9,6	17	3,9	9,6	6	1,4	3,4	435	245,5
Saguenay–Lac-Saint- Jean	352	56,6	144,5	204	32,8	83,7	25	4,0	10,3	27	4,3	11,1	14	2,3	5,7	622	255,3
Capitale-Nationale	1 190	65,1	181,9	482	26,4	73,7	61	3,3	9,3	66	3,6	10,1	29	1,6	4,4	1 828	279,4
Mauricie	429	67,7	178,7	144	22,7	60,0	35	5,5	14,6	20	3,2	8,3	6	0,9	2,5	634	264,1
Estrie	315	53,8	109,8	202	34,5	70,4	27	4,6	9,4	24	4,1	8,4	17	2,9	5,9	585	204,0
Montréal	3 457	71,4	194,5	935	19,3	52,6	206	4,3	11,6	178	3,7	10,0	64	1,3	3,6	4 840	272,3
Outaouais	914	72,4	269,3	238	18,8	70,1	47	3,7	13,8	52	4,1	15,3	12	1,0	3,5	1 263	372,1
Abitibi-Témiscamingue	313	56,6	244,5	148	26,8	115,6	41	7,4	32,0	46	8,3	35,9	5	0,9	3,9	553	431,9
Côte-Nord	348	68,0	436,1	111	21,7	139,1	17	3,3	21,3	24	4,7	30,1	12	2,3	15,0	512	641,6
Nord-du-Québec	47	69,1	132,1	13	19,1	36,5	2	2,9	5,6	5	7,4	14,1	1	1,5	2,8	68	191,1
Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	169	62,1	204,3	68	25,0	82,2	15	5,5	18,1	10	3,7	12,1	10	3,7	12,1	272	328,8
Chaudière-Appalaches	430	62,6	115,8	177	25,8	47,7	44	6,4	11,8	21	3,1	5,7	15	2,2	4,0	687	185,0
Laval	799	77,3	211,2	161	15,6	42,6	49	4,7	13,0	14	1,4	3,7	10	1,0	2,6	1 033	273,1
Lanaudière	946	71,6	216,0	278	21,0	63,5	39	3,0	8,9	42	3,2	9,6	16	1,2	3,7	1 321	301,6
Laurentides	1 379	68,3	259,2	470	23,3	88,3	85	4,2	16,0	49	2,4	9,2	35	1,7	6,6	2 018	379,3
Montérégie	2 449	67,4	182,2	838	23,1	62,3	170	4,7	12,6	130	3,6	9,7	47	1,3	3,5	3 634	270,3
Centre-du-Québec	442	66,4	206,5	155	23,3	72,4	41	6,2	19,2	17	2,6	7,9	11	1,7	5,1	666	311,2
Ensemble du Québec	14 257	68,0	194,7	4 741	22,6	64,7	921	4,4	12,6	742	3,5	10,1	310	1,5	4,2	20 971	286,4

^{*}Comprend notamment les infractions liées aux homicides, aux tentatives de meurtre et aux appels téléphoniques indécents ou harcelants

p : données provisoires

Tableau 4 – Évolution du nombre et du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2008 à 2017^p

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016a	2017p	Variation 2008/2017 ^p (%)	Variation 2016ª/2017 ^p (%)
Nombre												
Femmes	14 279	14 887	15 513	15 747	15 868	14 969	14 779	15 116	15 368	16 198	13,4	5,4
Hommes	3 074	3 244	3 582	3 647	3 944	3 904	4 061	4 278	4 534	4 773	55,3	5,3
Total	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 840	19 394	19 902	20 971	20,8	5,4
Taux												
Femmes	413,9	427,8	442,0	445,2	443,0	415,0	407,1	414,7	418,9	438,2	5,9	4,6
Hommes	91,8	95,8	104,8	105,7	112,6	110,6	114,3	119,8	126,0	131,6	43,4	4,5
Total	255,2	264,1	275,6	277,6	279,6	264,4	262,2	268,8	274,0	286,4	12,2	4,5

a : données actualisées

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 5 – Répartition des victimes d'infractions contre la personne (tous contextes confondus) selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2017^p

Catégorie d'infractions		Femmes			Hommes		Tot	al
	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	Taux
Homicide	27	30,7	0,6	61	69,3	1,5	88	1,0
Négligence criminelle	7	38,9	0,2	11	61,1	0,3	18	0,2
Tentative de meurtre	61	25,8	1,4	175	74,2	4,2	236	2,8
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	20 361	46,7	482,5	23 262	53,3	557,3	43 623	519,7
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	4 411	89,2	104,5	532	10,8	12,7	4 943	58,9
Autres infractions d'ordre sexuel	2 293	83,0	54,3	468	17,0	11,2	2 761	32,9
Enlèvement, traite et séquestration	1 051	78,4	24,9	289	21,6	6,9	1 340	16,0
Vol qualifié et extorsion	1 465	33,0	34,7	2 968	67,0	71,1	4 433	52,8
Harcèlement criminel	4 078	74,0	96,6	1 433	26,0	34,3	5 511	65,7
Menaces	6 472	45,3	153,4	7 823	54,7	187,4	14 295	170,3
Autres	1 208	54,5	28,6	1 008	45,5	24,1	2 216	26,4
Total	41 434	52,1	981,9	38 030	47,9	911,0	79 464	946,7

p : données provisoires

p : données provisoires

Tableau 6 – Répartition des victimes d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2017^p

Catégorie d'infractions		Jeunes (0 à 17 ans)		(1	Adultes 8 ans et plu	Tot	al	
	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	Taux
Homicide	9	10,6	0,6	76	89,4	1,1	85	1,0
Négligence criminelle	4	23,5	0,3	13	76,5	0,2	17	0,2
Tentative de meurtre	14	6,1	0,9	216	93,9	3,2	230	2,7
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	6 229	15,2	401,4	34 637	84,8	506,2	40 866	486,8
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	2 137	43,7	137,7	2 756	56,3	40,3	4 893	58,3
Autres infractions d'ordre sexuel	2 378	90,6	153,2	247	9,4	3,6	2 625	31,3
Enlèvement, traite et séquestration	245	18,6	15,8	1 075	81,4	15,7	1 320	15,7
Vol qualifié et extorsion	628	14,2	40,5	3 792	85,8	55,4	4 420	52,7
Harcèlement criminel	548	10,0	35,3	4 918	90,0	71,9	5 466	65,1
Menaces	1 831	13,7	118,0	11 561	86,3	169,0	13 392	159,5
Autres	380	20,5	24,5	1 476	79,5	21,6	1 856	22,1
Total	14 403	19,2	928,1	60 767	80,8	888,1	75 170	895,5

p : données provisoires Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 7 – Profil (en nombre) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017^p (partie 1)

-							
Caractéristiques	Homicide	Tentative de meurtre	Voies de fait (niveau 3)	Voies de fait (niveau 2)	Voies de fait (niveau 1)	Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	Page 1 de 2
Sexe*							
Femme	9	30	43	1 581	8 742	896	
Homme	0	6	10	845	3 036	25	
Âge							
12 à 17 ans	0	0	2	52	303	266	
18 à 24 ans	1	9	10	471	2 438	169	
25 à 29 ans	1	5	11	418	2 145	120	
30 à 39 ans	3	11	17	715	3 581	184	
40 à 49 ans	1	5	8	449	2 047	121	
50 à 59 ans	1	6	3	224	908	45	
60 à 69 ans	2	0	0	64	245	10	
70 ans et plus	0	0	2	32	104	5	
Inconnu	0	0	0	1	7	1	
Relation avec l'auteur présum	é*						
Conjoint ou conjointe	5	19	31	1 300	6 676	247	
Ex-conjoint ou ex- conjointe	1	13	5	609	2 828	293	
Ami ou amie intime	2	3	12	299	1 428	218	
Ex-ami intime ou ex-amie intime	1	1	5	218	846	163	
Total (N)	9	36	53	2 426	11 778	921	

^{*}Il n'y avait aucune donnée inconnue pour cette variable.

Tableau 7 – Profil (en nombre) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017^p (partie 2)

Caractéristiques	 Page 2 de 2	Enlèvement	Séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Appels téléphoniques indécents ou harcelants	Intimidation	Total
Sexe*								
Femme		10	706	2 233	1 742	132	74	16 198
Homme		0	26	360	406	44	15	4 773
Âge								
12 à 17 ans		0	33	128	105	8	13	910
18 à 24 ans		3	226	440	308	21	18	4 114
25 à 29 ans		3	146	435	343	28	12	3 667
30 à 39 ans		2	198	785	654	53	22	6 225
40 à 49 ans		2	83	522	428	38	17	3 721
50 à 59 ans		0	38	223	226	19	4	1 697
60 à 69 ans		0	7	50	60	4	1	443
70 ans et plus		0	1	8	24	5	2	183
Inconnu		0	0	2	0	0	0	11
Relation avec l'auteur présum	né*							
Conjoint ou conjointe		3	377	136	528	3	9	9 334
Ex-conjoint ou ex- conjointe		2	171	1 734	1 156	126	54	6 992
Ami ou amie intime		1	117	70	109	3	4	2 266
Ex-ami intime ou ex-amie intime		4	67	653	355	44	22	2 379
Total (N)		10	732	2 593	2 148	176	89	20 971

^{*}Il n'y avait aucune donnée inconnue pour cette variable.

p : données provisoires Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 8 – Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017^p (partie 1)

Caractéristiques	Homicide	Tentative de meurtre	Voies de fait (niveau 3)	Voies de fait (niveau 2)	Voies de fait (niveau 1)	Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	Page 1 de 2
Sexe*	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Femme	100,0	83,3	81,1	65,2	74,2	97,3	
Homme	0,0	16,7	18,9	34,8	25,8	2,7	
Âge	2,0	,.		- 1,0		_,.	
12 à 17 ans	0,0	0,0	3,8	2,1	2,6	28,9	
18 à 24 ans	11,1	25,0	18,9	19,4	20,7	18,3	
25 à 29 ans	11,1	13,9	20,8	17,2	18,2	13,0	
30 à 39 ans	33,3	30,6	32,1	29,5	30,4	20,0	
40 à 49 ans	11,1	13,9	15,1	18,5	17,4	13,1	
50 à 59 ans	11,1	16,7	5,7	9,2	7,7	4,9	
60 à 69 ans	22,2	0,0	0,0	2,6	2,1	1,1	•••
70 ans et plus	0,0	0,0	3,8	1,3	0,9	0,5	
Inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	
Relation avec l'auteur présum	é*						
Conjoint ou conjointe	55,6	52,8	58,5	53,6	56,7	26,8	
Ex-conjoint ou ex- conjointe	11,1	36,1	9,4	25,1	24,0	31,8	
Ami ou amie intime	22,2	8,3	22,6	12,3	12,1	23,7	
Ex-ami intime ou ex-amie intime	11,1	2,8	9,4	9,0	7,2	17,7	
Total (N)	9	36	53	2 426	11 778	921	

^{*}Il n'y avait aucune donnée inconnue pour cette variable.

Tableau 8 – Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2017^p (partie 2)

			•							
Caractéristiques	 Page 2 de 2	Enlèvement	Séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Appels téléphoniques indécents ou harcelants	Intimidation	Total		
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(N)	
Sexe*										
Femme		100,0	96,4	86,1	81,1	75,0	83,1	77,2	16 198	
Homme		0,0	3,6	13,9	18,9	25,0	16,9	22,8	4 773	
Âge										
12 à 17 ans		0,0	4,5	4,9	4,9	4,5	14,6	4,3	910	
18 à 24 ans		30,0	30,9	17,0	14,3	11,9	20,2	19,6	4 114	
25 à 29 ans		30,0	19,9	16,8	16,0	15,9	13,5	17,5	3 667	
30 à 39 ans		20,0	27,0	30,3	30,4	30,1	24,7	29,7	6 225	
40 à 49 ans		20,0	11,3	20,1	19,9	21,6	19,1	17,7	3 721	
50 à 59 ans		0,0	5,2	8,6	10,5	10,8	4,5	8,1	1 697	
60 à 69 ans		0,0	1,0	1,9	2,8	2,3	1,1	2,1	443	
70 ans et plus		0,0	0,1	0,3	1,1	2,8	2,2	0,9	183	
Inconnu		0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	11	
Relation avec l'auteur présumé*										
Conjoint ou conjointe		30,0	51,5	5,2	24,6	1,7	10,1	44,5	9 334	
Ex-conjoint ou ex- conjointe		20,0	23,4	66,9	53,8	71,6	60,7	33,3	6 992	
Ami ou amie intime		10,0	16,0	2,7	5,1	1,7	4,5	10,8	2 266	
Ex-ami intime ou ex-amie intime		40,0	9,2	25,2	16,5	25,0	24,7	11,3	2 379	
Total (N)		10	732	2 593	2 148	176	89	100,0	20 971	

^{*}Il n'y avait aucune donnée inconnue pour cette variable.

p : données provisoires Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 9 – Répartition des auteurs présumés d'infractions contre la personne (tous contextes confondus) selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2017^p

Catégorie d'infractions	Femmes			Hommes			Total	
	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	Taux
Homicide	5	10,2	0,1	44	89,8	1,2	49	0,7
Négligence criminelle	3	33,3	0,1	6	66,7	0,2	9	0,1
Tentative de meurtre	20	13,3	0,5	131	86,7	3,6	151	2,1
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	8 032	24,2	217,3	24 992	75,8	689,1	33 024	451,0
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	49	2,3	1,3	2 191	97,7	60,4	2 240	30,6
Autres infractions d'ordre sexuel	90	6,8	2,4	1 303	93,2	35,9	1 393	19,0
Enlèvement, traite et séquestration	119	10,6	3,2	1 009	89,4	27,8	1 128	15,4
Vol qualifié et extorsion	318	12,0	8,6	2 330	88,0	64,2	2 648	36,2
Harcèlement criminel	839	19,0	22,7	3 546	81,0	97,8	4 385	59,9
Menaces	1 826	17,8	49,4	8 483	82,2	233,9	10 309	140,8
Autres	302	20,9	8,2	1 158	79,1	31,9	1 460	19,9
Total	11 603	20,4	313,9	45 193	79,6	1 246,2	56 796	775,6

p : données provisoires Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 10 – Répartition des auteurs présumés d'infractions contre la personne (tous contextes confondus), jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2017^p

Catégorie d'infractions	Jeunes (12 à 17 ans)			Adultes (18 ans et plus)			Total		
	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	Taux	
Homicide	3	6,1	0,6	46	93,9	0,7	49	0,7	
Négligence criminelle	0	0,0	0,0	9	100,0	0,1	9	0,1	
Tentative de meurtre	8	5,3	1,7	142	94,7	2,1	150	2,0	
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	3 421	10,4	711,3	29 537	89,6	431,7	32 958	450,1	
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	473	21,2	98,4	1 757	78,8	25,7	2 230	30,5	
Autres infractions d'ordre sexuel	482	34,8	100,2	905	65,2	13,2	1 387	18,9	
Enlèvement, traite et séquestration	43	3,8	8,9	1 079	96,2	15,8	1 122	15,3	
Vol qualifié et extorsion	476	18,2	99,0	2 145	81,8	31,3	2 621	35,8	
Harcèlement criminel	383	8,8	79,6	3 990	91,2	58,3	4 373	59,7	
Menaces	1 518	14,8	315,6	8 751	85,2	127,9	10 269	140,2	
Autres	241	16,7	50,1	1 204	83,3	17,6	1 445	19,7	
Total	7 048	12,4	1 465,5	49 565	87,6	724,4	56 613	773,1	

p : données provisoires Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

REMERCIEMENTS

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques du ministère de la Sécurité publique.

Coordination : Linda Veillette Analyse : Geneviève Aylwin

Traitement des données : Tho Thanh Ly

RÉFÉRENCES

Burczycka, M., Ibrahim, D. et Karam, M. (2016). La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2014, *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, tiré de https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2016001/article/14303-fra.pdf?st=NnIBBEsr

Institut de la statistique du Québec (2017). *Coup d'œil sociodémographique*, tiré de : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1949889?docref=8SYbXo3JOkDX9I7LdmKk-q

Institut national de santé publique du Québec (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé, tiré de : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf

Ministère de la Sécurité publique (2020). *Criminalité au Québec – Principales tendances 2017*, tiré de <a href="https://cdncontenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/stats-annuelles-principales-tendances/stats criminalite principales tendances 2017.pdf?1641943509

Ministère de la Sécurité publique (2021). *Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2017*, tiré de <a href="https://cdncontenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/stats_infr_sexuelles_2017.pdf?1640179682

Ouimet, M. (2015). Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité, Presses de l'Université Laval.

Perreault, S. (2015). La victimisation criminelle au Canada, 2014, *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, tiré de https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.pdf?st=Ut7JCuyC

Secrétariat à la condition féminine (2018). Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, tiré de http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/plan-violence18-23-access.pdf